



INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS

Admission à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de DUNKERQUE

Préparation au diplôme d'Etat d'infirmier

AIDE SOIGNANT- AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

I - ORGANISATION :

L'examen d'admission est organisé en même temps que les épreuves de sélection par des regroupements d'Instituts de Formation en Soins Infirmiers.

L'Institut de DUNKERQUE appartient au regroupement D.

Les candidats ne déposent qu'un seul dossier d'inscription par regroupement dans l'Institut de Formation en Soins Infirmiers où ils souhaitent être affectés en priorité.

Pour le regroupement D, les épreuves de sélection permettent l'accès à l'un des quatre Instituts de Formation en Soins Infirmiers suivants :

- I.F.S.I. du S.I.H. DU S.S. N°3, 4 rue de l'ancien calvaire B.P. 145 110 places
62604 BERCK SUR MER
Tél : 03 21 09 05 47
- I.F.S.I. du Centre Hospitalier, rue Monod B.P. 609 105 places
62321 BOULOGNE SUR MER
Tél : 03 21 99 30 61
- **IFSI du Centre Hospitalier, Impasse floral B.P. 6367 100 places**
59 385 DUNKERQUE Cedex 1
Tél : 03 28 28 56 80-www.ifsichdunkerque.fr
- I.F.S.I. du Centre Hospitalier de la région de SAINT OMER,
HELFAUT, B.P. 357 70 places
62505 SAINT OMER Cedex
Tél : 03 21 88 74 40

ECRIT D'ADMISSION : le Mercredi 11 Avril 2018 même date que les regroupements A et B

Toutes les informations concernant la scolarité, les frais divers, les possibilités de bourses d'études ... peuvent être obtenues directement auprès de chaque Institut.

II - CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'EXAMEN D'ADMISSION

- S'acquitter des droits d'inscription : **98 €** (les droits d'inscription versés restent acquis au Centre Hospitalier de DUNKERQUE)
- Etre titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ou d'un Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- Justifier de 3 ans d'exercice en équivalent temps plein.

III- L'EXAMEN D'ADMISSION :

- Analyse écrite de trois situations professionnelles
- Chaque situation fait l'objet d'une question
- durée 2 heures –Notée sur 30

Admission à 15/30

IV - DELIVRANCE DES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS :

* **Au cours d'une des deux réunions d'informations** (durée 1 H à 1 H 30) qui auront lieu à la Mairie de ROSENDAEL, Place des Martyrs de la Résistance, à 14 H 30 :

- le Mercredi 24 Janvier 2018

- le Mercredi 31 Janvier 2018

Il est fortement conseillé d'assister à une réunion d'informations.

* **à partir du 1er Février 2018 :**

- En téléchargeant le dossier disponible sur notre site : www.ifsichdunkerque.fr

- A l'Institut de 8 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 00 à 17 H 30 du lundi au vendredi

- Par courrier, nous envoyer une enveloppe à l'adresse du candidat
[Enveloppe format 32,5 x 23,5 – timbrée à 1 €70(tarif 2017 pour lettre entre 20g et 100g)]

V – CALENDRIER 2018 :

- Clôture des inscriptions : 12 Mars 2018

Dépôt de dossier à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers avant 16 H 30

Par courrier : minuit cachet de la poste faisant foi

- Epreuves d'admission : 11 Avril 2018

- Résultats d'admission : 20 Juin 2018 à 10 H 00

- Confirmation d'inscription : Date limite au 2 Juillet 2018

VI – COÛT PEDAGOGIQUE :

Le coût pédagogique de la formation pour l'année scolaire 2018/2019 s'élève à 7 255,00 €. Les informations concernant la prise en charge financière seront données au cours des réunions d'information.